

À nos lecteurs

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **14-15 (1863-1864)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

publié par la société des forestiers suisses

rédigé par El. Landolt et J. Kopp

N° 4.

1863.

Le **Journal suisse d'économie forestière** paraît tous les mois, en français, chez F. MAROLF, imprimeur à Neuchâtel; chaque numéro aura 1 à 1 ½ feuille d'impression; le volume d'une année est de 15 feuilles. — Prix d'abonnement: fr. 2»50 par an, franc de port pour toute la Suisse. On peut s'abonner aux bureaux de poste.

A NOS LECTEURS.

Le *Journal suisse d'économie forestière*, organe de la Société des forestiers suisses, continue à paraître sous la même rédaction et dans le même format que pendant les deux dernières années. Certain d'être appuyée désormais par un plus grand nombre de collaborateurs, la rédaction espère mieux remplir sa tâche, qui consiste à faciliter l'échange des observations et des expériences qui se font dans le domaine de l'économie forestière, et à populariser cette science. La société, assemblée à Winterthour, a nommé à cet effet des rapporteurs pour la plus grande partie des cantons, et les a invités à tenir les rédacteurs au courant de tous les faits qui peuvent avoir, de près ou de loin, quelque rapport avec l'économie forestière, et à leur communiquer les matériaux statistiques existants. De cette manière, la rédaction sera en mesure de faire connaître aux lecteurs du journal toutes les nouvelles qui intéressent l'économie forestière en Suisse, et de leur donner ainsi, peu à peu, une image aussi fidèle que possible de notre situation forestière, qui est si compliquée.

Il va sans dire que les questions spéciales, principalement celles

qui concernent le repeuplement, la culture et l'exploitation des forêts, ne seront aucunement négligées, et que les communications y relatives seront d'autant mieux accueillies que les diversités de climat et de sol amènent et justifient, dans notre pays, une grande diversité de procédés de culture.

Plus les lecteurs du journal se montreront disposés à en devenir ainsi les collaborateurs, plus cette publication approchera de son but; aussi recommençons-nous nos travaux en exprimant le vœu que nous ne soyons plus dans le cas de nous plaindre de la pénurie des communications.

COMMUNICATIONS

RELATIVES AUX

FORÊTS DES GRISONS

par M. COAZ, inspecteur forestier.

I

J'aurais oublié la proposition que j'ai faite à la réunion des forestiers suisses à Winterthour, si je ne me sentais pas tenu, plus que les autres correspondants désignés par la société, à envoyer sans plus long retard mon obole aux rédacteurs du Journal forestier. Je commence par un coup d'œil sur le relief et le sol des Grisons.

Ce canton s'étend sur un espace de 304,16 lieues carrées ou de 1,946,624 arpents¹; dans tout cet espace, la plus grande plaine n'a que $\frac{1}{2}$ lieue carrée environ. Entre la plus haute cime de la Bernina (4,052^m), et le point le plus bas du canton, Saint-Vittore dans le val Misocco (285^m), la différence de niveau est de 3,767^m.

Les formations géologiques qui ont déterminé la configuration du sol et sa composition minéralogique sont essentiellement constituées par des schistes argilo-calcaires, fréquemment mélangés

¹ D'après les derniers renseignements fournis par le bureau topographique fédéral.